

# Une plaque d'importance pour la phaléristique<sup>1</sup> belge

Colonel breveté d'Etat-major en retraite Eric Maria Tripnaux-Monin<sup>2</sup>

Représenter le profil à gauche de Léopold I<sup>er</sup> (1790-1865) à Anvers en 1833 n'était pas innocent. Avec l'assentiment anglais, une armée française avait repris la citadelle anversoise par les armes aux Néerlandais. Fin décembre 1832, la forteresse avait été remise aux Belges conformément à une décision de la conférence de Londres. Combattant des campagnes napoléoniennes, veuf de l'héritière du trône britannique, beau-fils de Louis-Philippe et premier roi des Belges, Léopold était membre de la plupart des ordres de chevalerie de son temps<sup>3</sup>. Il en portait les bijoux dans de multiples combinaisons en fonction des circonstances. La propagande hollandaise avait immédiatement suscité la création de médailles à la gloire des défenseurs de la citadelle. Le général baron Chassé, qui les commandait, y apparaissait avec toutes ses décorations, dont l'ordre militaire de Guillaume<sup>4</sup>. L'une de ces médailles, d'un auteur inconnu, avait été frappée par des notables orangistes de la métropole<sup>5</sup>, provoquant une semblable réaction du côté belge. Les intérêts divergents des deux pays violemment séparés s'exposaient aussi au travers de supports comme la numismatique et l'orfèvrerie. Sur la plaque en argent de Verberckt, le Roi, en uniforme de lieutenant général de l'armée belge, porte huit distinctions honorifiques. A une époque où leur signification était généralement connue, les observateurs pouvaient les décoder comme autant de signaux politiques ou diplomatiques.

Sur les portraits peints du Roi, ses décorations étaient généralement représentées fidèlement. Leur représentation dans le métal sur des supports de petites dimensions était beaucoup plus délicate. Sur un buste en bronze de Léopold I<sup>er</sup> en 1831 ou 1832 par Gilles-Lambert Godecharle (1750-1835), dont des versions de seize et douze centimètres de haut existent (**Fig. 1, collection privée**), elles étaient difficilement identifiables sans la connaissance du contexte historique<sup>6</sup>. Sur des médailles ou des jetons, l'exercice était encore plus périlleux. La plus ancienne médaille



recensée par les numismates avec un tel profil du Roi avait été gravée par Joseph Braemt (1796-1864) en 1835 pour commémorer le vote de la loi du 1<sup>er</sup> mai 1834 sur le système de chemin de fer<sup>7</sup>. A l'avant de la médaille en argent et en bronze (Ø 50 mm), le graveur officiel de l'atelier monétaire de Bruxelles avait représenté Léopold I<sup>er</sup> avec un grand souci du détail, y compris pour les décorations (**Fig. 2, Guioth**). Son droit était plus ancien. Il avait déjà été employé en 1833 pour une médaille en argent (Ø 66 mm)<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Le néologisme « phaléristique » provient du grec et du latin « phalera » (insignes métalliques fixés aux cuirasses de vétérans pour témoigner de leurs campagnes). La phaléristique, jadis branche de la numismatique, étudie les ordres, décorations et médailles, généralement accrochés à un ruban.

<sup>2</sup> L'auteur (°1958) a conclu sa carrière à la tête de la chaire de Leadership et Communication de l'Ecole royale militaire. Ses publications dans le domaine de la phaléristique, discipline auxiliaire de l'histoire, font autorité tant en Belgique qu'à l'étranger.

<sup>3</sup> Albert Duchesne, « Décorations étrangères des rois des Belges », in *Revue internationale d'histoire militaire*, 1965/24, édition belge, Bruxelles, pp 454-482.

<sup>4</sup> J. L. Guioth, *Histoire numismatique de la révolution belge* (description raisonnée), P.-F. Milis imprimeur, Hasselt, 1844, pp. 146-147 et planche XIX, 1845, n° 159.

Victor Tourneur, *Catalogue des médailles du royaume de Belgique*, t. I (1830-1847), Ch. Dupriez éditeur, Bruxelles, 1911, n° 291 (p. 75) et Pl. X, n° 8.

<sup>5</sup> Guioth, Op. Cit., p. 147 et planche XIX, n° 160 et Tourneur, Op. Cit., n° 236, 237 et 238 (p. 62) et Pl. VII, n° 2.

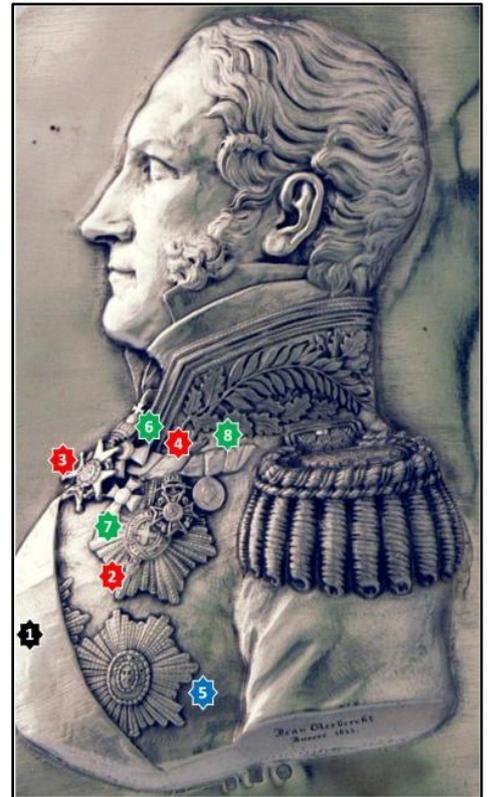
<sup>6</sup> Johan Van Heesch, « Un petit buste en bronze de Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges, par Gilles-Lambert Godecharle », in *Museum Dynasticum*, Bruxelles, 2008-2, pp. 13-19.

<sup>7</sup> Guioth, Op. Cit., p. 198 et planche XXVIII, n° 224 et Tourneur, Op. Cit., n° 374 (p. 102) et Pl. X, n° 8.

<sup>8</sup> Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Médailles, Inventaire II 15086, cité par Van Heesch (Op. Cit., p. 14)

Sans être similaire, la composition de Verbeckt est assez proche de celle de Braemt qui aurait pu lui servir de modèle. Les décorations visibles sur la plaque de Verberckt peuvent être réparties en quatre groupes. Nous les avons numérotées de 1 à 8.

- L'ordre de Léopold (n° 1) apparaît sous la forme d'une écharpe qui barre la poitrine royale et d'une plaque métallique en grande partie cachée sous le ruban. Ces deux insignes étaient ceux de la 1<sup>ère</sup> classe (grand cordon). Le Roi était le grand maître de l'ordre de mérite belge créé sur son initiative durant l'été 1832. Le siège anversois avait été la première occasion publique de distribuer ses croix à de nombreux militaires français<sup>9</sup>.
- Léopold était resté très attaché aux ordres britanniques, reçus à l'occasion de son mariage le 2 mai 1816 avec la princesse héritière Charlotte (1796-1817), fille de Georges IV. Il arbore ici la plaque de chevalier de l'ordre de la Jarretière (n° 2), le bijou au cou de commandeur à titre militaire de l'ordre du Bain (n° 3) et la croix de chevalier de 1<sup>ère</sup> classe à titre militaire de l'ordre des Guelfes (n° 4) qui rappelait l'origine hanovrienne de la dynastie britannique. Il avait reçu la 1<sup>ère</sup> classe (grand-croix) de ces deux derniers ordres. Comme l'usage ne tolérait le port que d'une seule écharpe d'ordre, il s'était toutefois contenté de classes inférieures. Leur présence rappelait quel rôle jouait le Roi dans la politique anglaise sur le continent. La création de la Belgique avait été voulue par le Royaume-Uni et le libre accès au port d'Anvers via l'Escaut était un de ses objectifs stratégiques.
- La plaque n° 5 est le seul ordre qui ne peut être identifié en dehors de son contexte. Il s'agit probablement de la grand-croix de l'ordre royal de la Légion d'honneur qui avait été remis à Léopold par Louis-Philippe en mai 1832. Si Verberckt avait dessiné son contour de manière très approximative, c'était peut-être dû au fait que Léopold I<sup>er</sup> ne portait pas cette 1<sup>ère</sup> classe en dehors du territoire français. En Belgique, sur sa barrette de décorations, il privilégiait l'étoile d'officier (4<sup>e</sup> classe)<sup>10</sup>. Lui avait-on suggéré ce changement pour donner au bijou français la même taille que celui de l'ordre de la Jarretière (n° 2) ? En l'absence de référence, l'artiste aurait-il improvisé ? Les chercheurs avancent des hypothèses et puis présentent leurs excuses...
- Les Grandes Puissances avaient empêché l'armée belge de se mêler aux opérations militaires sous Anvers. Le roi Léopold, son chef constitutionnel, souhaitait, néanmoins, rappeler, que, lui aussi avait été un brillant chef militaire. Sa croix russe de 3<sup>e</sup> classe de l'ordre de Saint-Georges (n° 6) au cou, sa croix de l'ordre autrichien de Marie-Thérèse (n° 7) et sa médaille russe de la prise de Paris<sup>11</sup> (n° 8) attestaient de sa conduite et de sa bravoure comme général-major à la tête, notamment, du 2<sup>e</sup> régiment russe des Cuirassiers portant le nom de l'impératrice Maria Feodorovna. Fin août 1813, il



<sup>9</sup> Tripnaux, *L'origine de l'ordre de Léopold - De oorsprong van de Leopoldsorde*, société de l'ordre de Léopold, Bruxelles, 2008.

<sup>10</sup> Après la révolution de 1848 qui avait chassé sa belle-famille, le roi des Belges avait remplacé sa Légion d'honneur sur sa barrette de décorations par la médaille russe de la prise de Paris, nouveau message à l'intention de ceux qui étaient capables de comprendre les codes phaléristiques.

<sup>11</sup> L'entrée des Alliés dans Paris en 1814 avait toujours été considérée par le prince Léopold comme un des événements les plus marquants de sa vie jusque-là. A Londres en 1827, il avait souhaité recevoir la médaille commémorative russe créée à cet effet (Archives générales du Royaume, catalogue de l'exposition *Léopold I<sup>er</sup> et son règne*, palais royal de Bruxelles, 25 novembre 1965 - 15 janvier 1966, 2<sup>e</sup> supplément consacré aux objets prêtés par l'U.R.S.S., p. VIII et n° 1355 à 1357 du catalogue).

avait sauvé l'armée russe du désastre lors de la bataille de Kulm. Après la campagne de France, c'est avec le tsar Alexandre I<sup>er</sup>, son protecteur, qu'il était entré dans Paris en 1814.

Le portrait de Verberckt aurait été complet si la croix prussienne de Kulm de Léopold I<sup>er</sup> avait été représentée. Le Roi la portait plus bas que son écharpe de l'ordre de Léopold. Ainsi seraient apparues les décorations de toutes les Puissances garantes de l'indépendance belge. A moins qu'il y ait eu une volonté de ne pas la montrer. La Prusse n'était-elle pas favorable aux intérêts hollandais ?